


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de SOIGNOLLES EN BRIE	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Déviations D471 Départementale 402 TGV Villeneuve St Georges Bifurcation de Moisenay	7	+ 220	10	+ 80	4 3 1	30 100 300	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau, p1

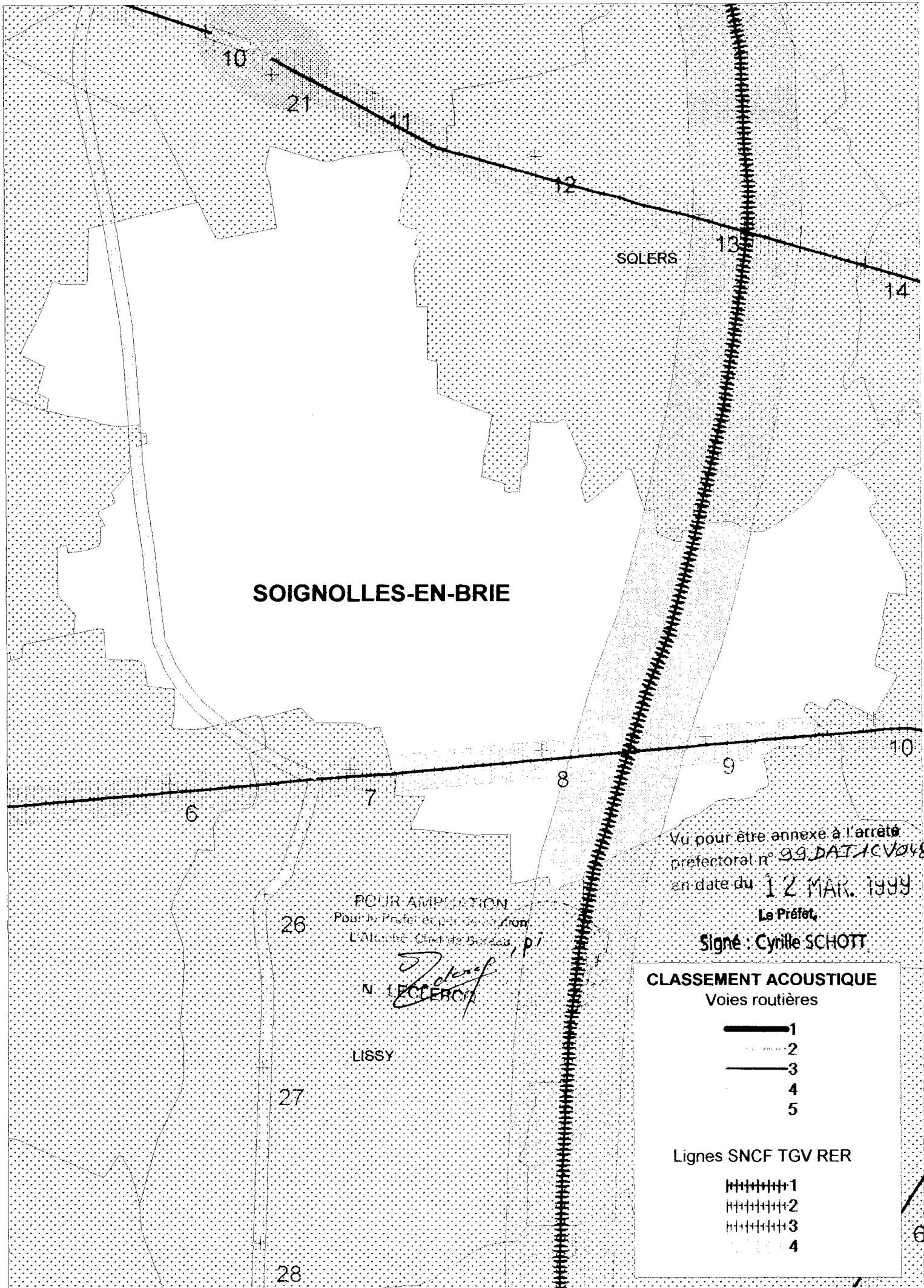

N. LECLERCO

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAZACV048
en date du 12 MAR 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN



SOIGNOLLES-EN-BRIE

SOLERS

POUR AMPLIFICATION
 Pour le Préfet de la Région Ile de France
 L'Alcôve, Châteaude Breuil, p/

N. LECERON

LISSY

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99.DAT.1C.V048
 en date du 12 MAR. 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE
 Voies routières

	1
	2
	3
	4
	5

Lignes SNCF TGV RER

	1
	2
	3
	4